



Syndicat intercommunal du district de Porrentruy



Rénovation, assainissement et agrandissement de la patinoire d'Ajoie et du Clos du Doubs Un projet ambitieux, une charge raisonnable

Avec la remise de l'avant-projet consolidé, par le bureau d'architectes Dolci d'Yverdon, la rénovation, l'assainissement et l'agrandissement de la patinoire d'Ajoie et du Clos du Doubs entrent dans une phase décisive. Le 17 avril 2018, l'assemblée des délégués du SIDP sera appelée à donner son aval au crédit nécessaire pour l'engagement du projet sur la voie de la réalisation. Suivront ensuite les communes dont les décisions sont attendues avant fin juin. L'objectif est une mise en service de l'actuel stade de glace durant la saison 2020-2021.

C'est un chantier ambitieux qui s'ouvre pour l'Ajoie et le Clos-du-Doubs, à la hauteur de l'audace des pionniers et de la population qui, en 1973, avaient osé le rêve collectif d'une patinoire couverte. Mais c'est un projet dont tous les coûts ont été réduits au maximum. Devisé à CHF 27,8 millions, l'avant-projet représente un engagement financier certes conséquent pour les communes propriétaires, mais une charge annuelle supplémentaire raisonnable. Une fois déduits le soutien financier du public, des entreprises et des sponsors, ainsi que les subventions cantonales et fédérales, le montant résiduel à charge des communes serait de CHF 15 millions. L'objectif impératif est de ramener ce solde à CHF 13 millions, d'une part en réduisant le coût du projet et d'autre part en poursuivant la recherche de fonds.

Par rapport à la situation actuelle les charges financières – investissement et fonctionnement - augmentent de CHF 206'000 annuellement, soit de CHF 676'000.- à CHF 882'000.-.

Avec à la clé une infrastructure sportive et de (*détente*) loisirs moderne et assainie, adaptée aux dernières normes de sécurité et d'économie d'énergie, deux surfaces de glace, dont une aux normes nord-américaines, une capacité d'accueil de 4630 places, un restaurant, douze loges et un espace VIP. Le projet est conçu dans une vision d'ensemble, en relation avec la piscine de Porrentruy. La ville se verra ainsi dotée d'un complexe sportif, touristique et de détente fonctionnant annuellement à l'attention des familles et marquant fortement de son empreinte l'entrée est de la ville.

Grâce à la deuxième surface de glace, Porrentruy a l'opportunité de devenir l'un des centres de formation et d'entraînement des équipes nationales de hockey sur glace, en l'occurrence des juniors. De substantielles retombées économiques, touristiques et d'image en sont attendues pour tout le canton. Il faut noter que la subvention de la Confédération et certains engagements d'entreprises et de sponsors sont liés à la réalisation de l'ensemble du projet. Le dossier accepté par les communes et le canton devra notamment obtenir l'aval de l'Office fédéral des sports avant la fin de l'année.

14.03.2018 - 1/2

Comité de soutien
Président : Claude Hêche
079 457 32 89
claude.heche@parl.ch

SIDP
Rue d'Airmont 7 - 2900 Porrentruy
Tél. 032.466.88.81
secretariat@sidp.ch
www.sidp.ch

Groupe travail Patinoire
Président : Gérard Meyer
079 383 14 11
gerard-meyer@bluewin.ch



Syndicat intercommunal du district de Porrentruy



La Patinoire No 10

La différence de coût entre l'avant-projet dit « des utilisateurs », devisé à CHF 17 millions, tient au respect de nouvelles exigences de sécurité, notamment pour l'évacuation rapide du public, à de nouvelles installations de récupération de chaleur, de climatisation et de ventilation, l'utilisation du bois, aux nouveaux raccordements aux réseaux, à l'implantation du chantier et à une dimension plus importante qu'à l'origine pour la deuxième surface de glace. Ces investissements non prévus dans les premières études permettront toutefois de faire d'importantes économies de fonctionnement, en particulier d'énergie, et de percevoir des recettes supplémentaires avec l'accueil de camps d'entraînement et de matches d'équipes extérieures.

Conscient de ses responsabilités en matière environnementale, le SIDP a fait le choix de la récupération d'énergie et de la production d'électricité d'origine photovoltaïque. La centrale photovoltaïque qui sera installée sur le toit de l'actuelle patinoire est un projet s'inscrivant dans la volonté de la stratégie cantonale d'augmenter son autonomie énergétique. Elle est totalement autofinancée par la conclusion de contrats. C'est un projet en soi. Ses coûts ne sont pas à charge de la rénovation et de l'agrandissement de la patinoire.

Le comité du SIDP est convaincu que le futur centre sportif est le projet dont la région, l'Ajoie et le Clos-du-Doubs, ont besoin pour faire face avec optimisme aux défis démographiques, économiques et sociaux de l'avenir. Comme en 1973, La Patinoire redonnera confiance et fierté à la population jurassienne et diffusera à l'extérieur du canton l'image d'un Jura qui a de la volonté et du courage contre le vent de la résignation. Au travers de ce projet fédérateur et ambitieux, le SIDP voit l'opportunité pour le canton du Jura d'un rayonnement au niveau national, et pour l'Ajoie et le Clos-du-Doubs, la mise en valeur de son territoire via un projet fédérateur, ambitieux et porteur d'une image positive de notre région pour les générations futures.

Chiffres à retenir

2018 : coûts de fonctionnement : CHF 676'281.- (fonctionnement)

2021 : coûts de fonctionnement : CHF 882'329.- (investissement et fonctionnement)

Le montant ci-dessus est calculé sur une dette résiduelle de CHF 13 mios à charge des communes impliquant que pour réaliser le projet dans sa globalité, un montant de CHF 2 mios doit encore être trouvé.

Coût supplémentaire annuel à charge des communes CHF 206'048.-.

Par habitant Porrentruy CHF 54.- ; communes couronne CHF 31.- ; autres communes CHF 27.-

Le projet n'est pas luxueux : patinoire existante : CHF 213.-/m³ ; 2^{ème} surface de glace CHF 231.-/m³ même si comparaison n'est pas raison :

Réalisations (une surface) : Langnau et Meyrin CHF 315.-/m³ ; Zoug : CHF 495.- m³.

Projets (une surface) : Viège : CHF 35 mios avec des locaux commerciaux ;

Ambri Piottta : env. CHF 45 mios ; Fribourg : env. CHF 85 mios (les 2 projets avec commerces)

14.03.2018 - 2/2